



CREAI

PACA ET CORSE

Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*



CATALOGUE DES FORMATIONS, ACCOMPAGNEMENTS ET APPUIS TECHNIQUES

2022

“Une formation
dynamisée par
des supports
vidéo et mises
en situation.

Dorothee S.

Qualiopi
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées. Pour une demande de compensation particulière, veuillez nous contacter.

Vos contacts au CREA PACA et Corse

SERVICE FORMATION

▲ Émilie Girard - 04 96 10 06 66 - formation@creai-pacacorse.com

ACCUEIL

▲ Virginie Rousselet - 04 96 10 06 60 - accueil@creai-pacacorse.com

AVANT-PROPOS

Le CREA PACA et Corse vous présente son catalogue 2022

A vos côtés depuis plus de 50 ans, le CREA PACA et Corse, grâce à son expertise et sa connaissance en matière de politiques publiques, accompagne les changements et vous propose une offre de formation sur-mesure et adaptée à vos réalités d'acteurs de terrain comme à celles des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette année encore, la crise sanitaire a mis nos organisations à rude épreuve ! À l'issue du 1er confinement, les études du CREA mettaient en lumière les capacités de résilience et d'innovation du secteur à travers la mise en œuvre d'actions alternatives. La longueur et les contraintes de cette crise sanitaire ont dans le même temps empêché le bon déroulement des plans de développement des compétences des professionnels, levier essentiel pour une transformation de l'offre efficiente.

Pour ce catalogue 2022, nous avons donc élaboré une offre de formation centrée sur des thématiques fortes en soutien des pratiques professionnelles et dans un environnement en pleine mutation :

D'une part, le CREA PACA et Corse réoriente son offre vers l'analyse personnalisée du besoin de vos organisations, pour un accompagnement mieux ciblé dans une logique de parcours de formation de vos équipes. Cette dynamique s'inscrit dans une logique de conventionnement durable, avec la volonté de construire un partenariat fort avec vos établissements et associations gestionnaires. **N'hésitez plus, sollicitez-nous!**

D'autre part, ce catalogue n'est pas destiné aux seuls professionnels : il reflète la volonté du CREA d'accompagner le virage inclusif en s'attendant à renforcer la capacité d'expression et le pouvoir d'agir des personnes vulnérables. Il propose ainsi une partie de son offre de formation en direction des personnes vulnérables elles-mêmes et/ou de leurs aidants.

Dans le registre des nouveautés également cette année :

- ▲ Le CREA PACA et Corse a obtenu la certification **Qualiopi** pour ses actions de formation (p 8).
- ▲ Le CREA renforce sa mission d'observatoire en se **rapprochant des territoires** de la région, à travers ses formations INTER proposées en proximité de vos structures (p 8).
- ▲ En cas de contraintes liées à la conjoncture sanitaire, mais également pour s'adapter au mieux à vos besoins, nous pourrions, au cours de l'année, vous proposer des interventions en distanciel, e-learning ou MOOC.

Toute l'équipe du CREA PACA et Corse reste à votre disposition pour construire votre programme personnalisé et vous invite à prendre contact dès aujourd'hui afin de préparer l'année 2022 sous de nouveaux horizons !

Jérôme Bégarie, Directeur.





Le **Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations** Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Votre Partenaire Formation

«Engagé depuis plus de 50 ans au service de l'intérêt général en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et des acteurs du secteur social, médico-social, sanitaire des régions Sud PACA et Corse».



Le CREAI PACA et Corse est un outil technique à l'interface des différents acteurs de terrain et des pouvoirs publics.

Lieu de rencontres, d'échanges et de réflexions, son rôle est d'être partenaire des associations, des usagers, des gestionnaires d'établissements et services, des organismes publics, des collectivités territoriales et de l'État dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et des champs connexes.

Sa position tierce et neutre garantit l'impartialité de son attitude et l'autonomie de sa gouvernance. Il agit ainsi dans le respect et dans la promotion des droits et des libertés des usagers, comme dans le respect des projets, des associations, des établissements et des professionnels.

Son expertise se construit et s'enrichit continuellement par des missions d'observations, de diagnostics, d'études, de conseils ou encore d'animations de réseaux et de groupes de réflexions, de colloques.

Le CREAI PACA et Corse vise l'amélioration continue de la qualité du service rendu à la personne en situation de vulnérabilité, dans le cadre des politiques publiques. Pour cela, il s'appuie sur une interrogation permanente et partagée de la pertinence de son action.



ADHÉSION & CONTRIBUTION SOLIDAIRE

Soutenez le CREAI PACA et Corse !

Contribuer au CREAI PACA et Corse est un **acte politique et militant** permettant d'assurer la légitimité des interventions du CREAI, l'existence d'une **expertise indépendante** et l'intérêt de débats intersectoriels au bénéfice de la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

La contribution solidaire permet de préserver ce qui anime le CREAI : la rencontre, l'élaboration collective, l'indépendance des positionnements.

Seule la contribution solidaire vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur les activités.

04 96 10 06 62 - contact@creai-pacacorse.com



L'adhésion

Peut adhérer tout organisme de droit public ou privé doté d'une personnalité morale, qu'il soit gestionnaire ou non.

Peuvent également adhérer des personnes physiques.

En adhérant, il participe à la vie associative et peut être élu dans les instances dirigeantes. L'adhérent s'engage alors à faire verser une contribution solidaire par les établissements et services qu'il gère.



La contribution

La contribution solidaire est une ressource essentielle pour l'indépendance du CREAI.

Elle sert à alimenter un fonds mutualisé permettant d'engager des actions ou des études spécifiquement dédiées aux adhérents et à l'intérêt général, ainsi que des services comme les publications ou le service emploi.

AVANTAGES	ADHÉSION (personne morale)	CONTRIBUTION (ESSMS)
Voix délibérative à l'Assemblée générale	X	
Voix consultative à l'Assemblée générale		X
Diffusion gratuite de vos offres d'emploi sur le site internet du CREAI et de ses réseaux sociaux		X
Éligibilité aux instances dirigeantes du CREAI	X	
Tarif réduit à toutes les journées régionales et événements (sauf manifestations nationales)		X
Tarif réduit sur les prestations de conseils et sur les formations en Intra et en Inter		X
Appui au diagnostic des besoins en formation		X
Droit à 1/2 journée d'information/sensibilisation sur la base des thématiques proposées		X
Participation gratuite aux commissions régionales thématiques*		X
Réception prioritaire des publications du CREAI	X	X
Diffusion de vos événements sur le site internet du CREAI	X	X
Location de salles à tarif préférentiel	X	X

* Sous certaines conditions à voir avec le CREAI



En lien avec les enjeux d'appropriation de connaissances, d'harmonisation des pratiques et de développement des compétences, les modalités techniques proposées par l'équipe pédagogique du CREAI reposent sur les méthodes dites expositives, démonstratives, interrogatives, actives et expérientielles.

Cette démarche permet aux stagiaires d'être acteurs de leur formation et facilite la production et l'appropriation du contenu. La dimension ludique et l'utilisation de supports techniques variés, digitaux et innovants tels que : **quiz, powerpoints, cartes mentales, energizers, diaporamas, jeux de rôles, études de cas, outils d'animation numérique, supports vidéo...** dynamisent la formation et permettent de renforcer l'engagement et la motivation.

Nos conseillers techniques se positionnent alors comme de véritables facilitateurs en lien avec vos équipes, et s'appuient sur la construction d'une offre de formation en distancielle, favorisant l'alternance présentiel/distancielle et garantissant le maintien des dispositifs malgré d'éventuelles contraintes sanitaires.



QUELQUES INDICATEURS



1463 JOURNÉES FORMATION/AN * **95%** DES STAGIAIRES SONT SATISFAITS OU TRÈS SATISFAITS

Points forts de la formation : expérience de la formatrice et sa capacité à illustrer la théorie. J'ai pu faire la mise en lien avec ma pratique.
Magali W.

Cette formation a permis d'avoir une vision globale sur la protection de l'enfance et les besoins de l'enfant.
Marie-Catherine C.

La formatrice a une bonne expérience du terrain, maîtrise le sujet de la bientraitance et possède d'excellentes capacités d'analyse et de reformulation.
Thomas P.

Grande capacité d'écoute et réactivité pour répondre à nos besoins. Grand professionnalisme.
Sophie B.

Compétence du formateur et capacité à adapter structurellement ses réponses aux besoins et questions de chacun des participants.
Michel O.

* Moyenne sur les 3 dernières années

Information

Vous souhaitez obtenir un renseignement ou un appui au diagnostic des besoins pour votre structure en matière de formation ?

Contactez notre service formation

04 96 10 06 66 - formation@creai-pacacorse.com

Inscriptions

Les formations individuelles en inter établissements

Elles se déroulent hors site, dans les locaux du CREAI PACA et Corse ou d'autres lieux en région. Ces formations regroupent des professionnels de divers établissements. Avant la formation, une convocation est adressée au participant, accompagnée d'un livret stagiaire qui comporte toutes les informations pratiques.

- L'inscription doit être accompagnée du montant total de la formation.
- Le règlement sera entièrement remboursé en cas d'annulation par le CREAI.
- Un pourcentage sera retenu en cas de désistement du stagiaire à moins de 3 semaines du début de la formation ou d'absence constatée le jour de la formation.
- Convention, convocation et livret d'accueil stagiaire seront envoyés au participant dans la quinzaine précédant la formation.

Les formations collectives en intra établissements

- A la demande de la structure, un programme sera élaboré. Il précisera les intervenants, dates, coût de la formation, frais de déplacement-hébergement.
- Après validation de cette proposition, une convention sera établie.
- En cas de convention et facturation individuelles lors de mutualisation entre plusieurs établissements pour la même formation, une majoration sera appliquée.
- Un pourcentage du montant de la formation sera retenu en cas d'annulation.

Toutes les modalités financières seront précisées sur les conventions de formation.

Tarifs 2022

Intra : 1300 € / jour et 700 € / demi-journée pour un groupe de 12 personnes. Au-delà de ce nombre, nous consulter.

Frais de mission du formateur en sus.

Inter : 230 € / jour / personne.

Nombre de participants aux formations en inter : 6 personnes minimum et 12 personnes maximum.

Une remise de 10% est accordée aux établissements versant annuellement une contribution solidaire au CREAI.

Dans une logique d'action régionale, le CREAI se rapproche des différents territoires et vous propose des formations inter-établissements au plus près de vos structures. Pour chaque thématique, trois sessions sont organisées dans des départements limitrophes. Des interventions en région Corse seront définies ultérieurement ; nous vous en tiendrons informés. D'ici là, n'hésitez pas à nous solliciter pour y organiser une session !

LISTE DES FORMATIONS EN INTER		DÉPARTEMENTS 04 ET 05	DÉPARTEMENTS 06 ET 83	DÉPARTEMENTS 13 ET 84
▲ Actualiser ses connaissances en protection de l'enfance	p 13	8 - 9 juin	27 - 28 avril	4 - 5 octobre
▲ Snoezelen	p 32	14 - 15 - 16 juin	22 - 23 - 24 novembre	11 - 12 - 13 octobre
▲ Affirmer sa posture et sa pratique dans l'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiques	p 30	10 - 11 octobre	7 - 8 novembre	30 - 31 mai
▲ La fonction de coordinateur en ESSMS	p 22	21 - 22 septembre + 19 - 20 octobre	16 - 17 novembre + 14 - 15 décembre	11 - 12 mai + 15 - 16 juin
▲ Facile A Lire et A Comprendre : règles européennes pour une information accessible en FALC	p 33, 34 & 35	10 - 11 mai	27 - 28 septembre	22 - 23 novembre

CERTIFICATION QUALIOPi

Ce label créé par le ministère du Travail et rendu obligatoire à partir de 2022, atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences (PAC) qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés.

Engagé depuis plusieurs années dans un processus d'amélioration continue de la qualité de la formation, l'équipe du CREAI PACA et Corse, en étroite collaboration avec l'ensemble de ses formateurs, a obtenu la nouvelle certification nationale unique Qualiopi pour ses actions de formation en janvier 2021.



TRANSFORMATION DE L'OFFRE

F1	Les réformes récentes dans le secteur du handicap : quels repères et quels leviers pour la transformation de l'offre ?	11
F2	Comprendre l'origine du projet SERAFIN-PH et s'appropriier les nomenclatures	12
F3	Actualiser ses connaissances en protection de l'enfance	13
F4	Coordination du parcours et élaboration du projet personnalisé	14
F5	Autonomie des majeurs vulnérables et protection juridique	15
F6	Travail avec les familles, travail avec les aidants	16

ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL / AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

F7	ARSENE© : un outil d'évaluation et d'amélioration de la démarche qualité	19
F8	Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance	20
F9	Le management des équipes en lien avec la transformation de l'offre	21
F10	La fonction de coordinateur en ESSMS	22
F11	Élaborer son projet d'établissement ou de service	23
F12	Favoriser l'inclusion des personnes handicapées par l'accessibilité numérique	24
F13	Les écrits professionnels en travail social : enjeux, difficultés, méthodologie	25
F14	Analyse des pratiques professionnelles	26
F15	Journée d'appropriation des RBPP	27

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

F16	Comportements difficiles et stratégies d'interventions en ESSMS	29
F17	Affirmer sa posture et sa pratique professionnelle dans l'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiques	30
F18	Renforcer l'estime de soi et le pouvoir d'agir par le développement des compétences psychosociales	31
F19	Snoezelen	32
F20	Facile A lire et A comprendre : règles européennes pour une information accessible en FALC	33
F20	Facile A lire et A comprendre : règles européennes pour une information accessible en FALC / version FALC	34
F21	Trouble du spectre de l'autisme : actualisation des connaissances et sensibilisation aux RBPP	36
F22	Employabilité des personnes TSA : de la spécificité des TSA à un projet professionnel pérenne ? (Module de Base)	37
F23	Vie affective et sexuelle des personnes handicapées	38
F24	Intervenir au domicile de personnes handicapées	39
F25	Viellissement des personnes handicapées	40
F26	Les soins palliatifs : accompagner la fin de vie	41



Repérer les grandes tendances à l'œuvre au sein des politiques publiques contribue à dessiner le cadre dans lequel agissent les acteurs.



F1

Les réformes récentes dans le secteur du handicap : quels repères et quels leviers pour la transformation de l'offre ?

TRANSFORMATION DE L'OFFRE

CONTEXTE

Depuis les lois du 2 janvier 2002, le champ médico-social a été impacté par de nombreuses réformes. Aujourd'hui, ce mouvement s'est accéléré : RAPT, généralisation des CPOM, systèmes d'information partagés, SERAFIN-PH, réforme des autorisations et des nomenclatures des ESSMS, etc. Ces nombreux chantiers dessinent un nouveau paysage conceptuel et accompagnent l'orientation des politiques publiques en faveur de parcours inclusifs.

OBJECTIFS

- ▲ Restituer les évolutions actuelles dans leur contexte (changement d'approche du handicap, émergence de la logique de parcours)
- ▲ Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations
- ▲ Connaître les 4 axes complémentaires de la RAPT et le dispositif d'orientation permanent
- ▲ Disposer d'une vue d'ensemble des différents chantiers en cours et comprendre l'articulation entre eux (CPOM, réforme des autorisations et des systèmes d'information...)

CONTENU

- ▲ Éléments de contexte : genèse des réformes actuelles.

Contexte budgétaire contraint, le changement d'approche du handicap (d'une approche populationnelle à une approche sociétale du handicap...), le développement d'une approche « parcours »

- ▲ Une mise en œuvre concrète : la RAPT et la mission Desaulle (origines, ambitions et principes essentiels de la démarche) ; présentation des 4 axes complémentaires ; déploiement de la démarche, pilotage et calendrier ; focus sur le DOP et les PAG
- ▲ Présentation de SERAFIN-PH, un outil au service des parcours : enseignements du rapport Vachey-Jeannet, objectifs et enjeux, périmètre, calendrier
- ▲ Les chantiers liés : les autres outils de transformation de l'offre : réforme des autorisations (décret du 9 mai 2017 sur la nomenclature simplifiée des ESSMS) ; la généralisation des CPOM aux ESSMS-handicap ; la refonte des systèmes d'information (ROR, ViaTrajectoire, etc.)

INFOS

🕒 // 1 jour // 7 heures

Intra

€ // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports réglementaires, théoriques et questions/réponses avec les stagiaires. Utilisation de techniques d'animation participative (technique du paperboard tournant, quiz, etc.). Méthode interactive. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F2

Comprendre l'origine du projet SERAFIN-PH et s'appropriier les nomenclatures

TRANSFORMATION DE L'OFFRE

CONTEXTE

Passer d'une logique de place à une logique de parcours est un changement que les acteurs du secteur appellent de leurs vœux. Le projet SERAFIN-PH porte l'ambition de concevoir une allocation des ressources aux ESSMS qui favorise le parcours des personnes handicapées. La première étape a été de concevoir deux nomenclatures qui permettent de disposer d'un vocabulaire partagé pour décrire les besoins des personnes et les prestations délivrées par les ESSMS pour y répondre. Il est essentiel que les acteurs se les réapproprient pour mieux anticiper les évolutions à venir.

OBJECTIFS

- ▲ Comprendre l'origine et le contexte plus général dans lequel s'inscrit la réforme de la tarification conduite par le projet SERAFIN-PH (passage d'une logique de place à une logique de parcours)
- ▲ Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre
- ▲ Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations, premier socle produit par la mission SERAFIN-PH
- ▲ S'approprier concrètement ces nomenclatures et les divers usages pouvant en être faits (projets personnalisés, projets d'établissements, etc.)

CONTENU

- ▲ Genèse de la réforme de la tarification : différentes lois et rapports à l'origine de la continuité des parcours
- ▲ Le nouveau paradigme : d'une logique de places à une logique de parcours
- ▲ Présentation de SERAFIN-PH ; les enseignements du rapport Vachey-Jeannet ; objectifs, enjeux, périmètre, calendrier ; nomenclatures des besoins et des prestations
- ▲ Utilisation des nomenclatures dans des PAG et notamment du projet d'établissement.

PRÉREQUIS

Aucun.


MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques et questions/réponses avec les stagiaires.
Apports pratiques : cas pratiques pour s'appropriier les nomenclatures et transmettre l'information aux autres salariés des structures.
Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.


PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

INFOS

 // à définir selon la taille des structures

Intra

 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

F3

Actualiser ses connaissances en protection de l'enfance

TRANSFORMATION DE L'OFFRE

CONTEXTE

La réforme du 14 Mars 2016 redéfinit la notion de protection de l'enfant à partir de la prise en compte de son intérêt supérieur et de ses besoins fondamentaux. L'enjeu consiste dorénavant à sécuriser le parcours de l'enfant, par l'identification des facteurs de risque, de danger mais aussi des besoins de l'enfant et des ressources de son environnement. Ces exigences en matière d'évaluation se voient renforcées, impliquant des besoins de formation à un référentiel reconnu et partagé de tous.

Acteur engagé sur cette thématique depuis des années, le CREAI PACA et Corse propose un accompagnement à 360°, grâce à un étayage réglementaire, un appui méthodologique à l'évaluation de la situation des enfants, et la construction d'outils permettant l'évaluation.


OBJECTIFS

- ▲ Comprendre les grandes orientations de ces réformes
- ▲ Connaître l'organisation du dispositif au niveau national et décliné au niveau local
- ▲ Appréhender l'articulation entre les différents acteurs dans la prise en charge d'un mineur
- ▲ Savoir identifier les besoins de l'enfant en protection de l'enfance
- ▲ Savoir identifier et qualifier le danger ou le risque de danger, afin de sécuriser le parcours de l'enfant
- ▲ Co-construire PPE et projet personnalisé


CONTENU

- ▲ Loi 2007 et loi 2016 : les points essentiels, l'organisation du secteur de la protection de l'enfance
- ▲ RBPP « Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger : cadre national de référence »
- ▲ Référentiels théoriques permettant l'évaluation de la situation des enfants et la sécurisation de leur parcours
- ▲ La démarche de consensus relative aux besoins fondamentaux des enfants en protection de l'enfance
- ▲ Rapport des 1000 premiers jours
- ▲ Procédures, méthodologie d'élaboration et complémentarité des PPE (pour les Conseils départementaux) et des projets personnalisés (pour les ESSMS)
- ▲ Projet de loi relatif n°4264 à la protection des enfants

INFOS

 // 2 jours // 14 heures


Intra

 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

 // 2 jours // 14 heures

Inter

 // 460 €/personne

Nombre de participants de 6 à 12 personnes

 // Lieux à définir ultérieurement

Dates // Départements 04 & 05 // 8 - 9 juin

Départements 06 & 83 // 27 - 28 avril

Départements 13 & 84 // 4 - 5 octobre

Délai d'accès à la formation : nous consulter

F4

Coordination du parcours et élaboration du projet personnalisé

CONTEXTE

La logique de parcours ambitionne de répondre de façon cohérente et articulée à l'ensemble des besoins et attentes des personnes accompagnées. La présente formation vise à accompagner l'évolution des pratiques dans un contexte de développement des accompagnements « modulaires », pluri-acteurs et pluri-secteurs, en utilisant le projet personnalisé comme outil transversal structurant les temps d'accompagnement modulaires, qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap, mais aussi de mineurs en situation de double vulnérabilité, et faisant l'objet de mesures ASE et de notifications MDPH..

OBJECTIFS

- ▲ Appréhender la notion de dynamique de parcours
- ▲ Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation des besoins, attentes et demandes de la personne accompagnée à partir de référentiels reconnus et partagés
- ▲ Élaborer un guide de prestations
- ▲ Maîtriser les étapes d'élaboration et de suivi d'un projet personnalisé
- ▲ Formaliser des outils adaptés

CONTENU

- ▲ Le projet personnalisé à l'heure de la dynamique de parcours : le changement paradigmatique (réflexion sur le sens du projet, la logique de prestation, construction

d'un guide de prestations)

- ▲ La personne et son projet : recueil des attentes et des demandes des personnes accompagnées ; connaissance des ressources disponibles dans l'entourage de la personne ; construction d'un diagnostic partagé (attentes de la personne, pluridisciplinarité, évaluation, réseaux, partenaires) ; le dispositif ressource comme levier à la personnalisation
- ▲ Éléments méthodologiques : référentiel d'évaluation des besoins ; analyse globale de la situation de la personne ; formalisation des différents niveaux d'objectifs ; définition des moyens et ressources ; évaluation et pérennisation du projet ; outils de personnalisation, de suivi et d'évaluation intégrant les nouvelles orientations

INFOS

🕒 // 2 jours // 14 heures

Intra

💰 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques, échanges avec les professionnels, dossier pédagogique reprenant l'ensemble de la réglementation. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur.

F5

Autonomie des majeurs vulnérables et protection juridique

CONTEXTE

La loi pose pour principe que tout être humain, qu'il soit mineur ou majeur, français ou étranger, jouit de droits civils. Cela signifie qu'il est titulaire des droits attachés à sa personne et à son patrimoine. Ainsi, à l'âge de dix-huit ans, l'accession à la majorité rend en principe possible l'exercice de tous les droits civils. Toutefois, à cette capacité d'avoir des droits ne correspond pas forcément celle de pouvoir les exercer et certains majeurs doivent alors être protégés par la loi : pour accomplir des actes de la vie civile, exercer leurs droits personnels ou encore gérer leur patrimoine. Par conséquent, une mesure de protection constitue une garantie pour ces majeurs vulnérables face aux risques d'actes malencontreux.

Ce sont les lois de 2007 et 2019 qui régissent aujourd'hui le droit de la protection des majeurs.

OBJECTIFS

- ▲ Comprendre les principes de la protection de la personne majeure
- ▲ Savoir protéger en respectant les droits de la personne
- ▲ Distinguer les différentes mesures et leur champ d'application sur les biens, la santé et leur incidence sur les droits et libertés de la personne protégée
- ▲ Identifier et s'approprier la notion de « Développement du Pouvoir d'Agir » (DPA)

CONTENU

- ▲ Cadre législatif et réglementaire de la protection juridique des majeurs

- ▲ Les règles d'ouverture de mesure de protection et procédures
- ▲ Les acteurs de la protection : l'entourage, le juge, le médecin, les organes de la tutelle, les services du département
- ▲ Les MASP et les MAJ
- ▲ Les mesures de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation du conjoint, habilitation familiale)
- ▲ Le fonctionnement et les conséquences des mesures de protection juridique
- ▲ Le mandat de protection future
- ▲ Le développement du pouvoir d'agir : définition, enjeux et mise en œuvre

INFOS

🕒 // 2 jours // 14 heures

Intra

💰 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels en charge de personnes protégées.

CONTEXTE

Donner ou redonner un regard nouveau sur les postures professionnelles favorisant une relation de qualité avec les familles en leur accordant une part plus active dans la prise en charge d'un des leurs. S'engager avec elles dans un véritable partenariat. Cela pose la question de la place des personnes, de leurs représentants et/ou accompagnants, des modalités à mettre en œuvre tout en interrogeant la pertinence et les limites de ce travail avec les familles, notamment celles en grande difficulté. Soutenir les aidants, les accompagner et leur proposer des temps de répit, c'est participer à leur qualité de vie et leur permettre de contribuer davantage au développement du pouvoir d'agir.

OBJECTIFS

- ▲ Identifier le fonctionnement des différentes organisations et structures familiales
- ▲ Reconnaître, valoriser et soutenir les familles dans leur rôle, leurs compétences comme dans leur fonction parentale et éducative
- ▲ Favoriser l'accueil, la communication et l'accompagnement des familles
- ▲ Élaborer des modes de travail nouveaux avec les familles
- ▲ Favoriser la complémentarité entre les personnes aidantes non professionnelles et les professionnels
- ▲ Mobiliser les dispositifs ressources du territoire
- ▲ Gérer les situations sensibles

CONTENU

- ▲ Les concepts liés à la famille, à la parentalité et à la fonction parentale
- ▲ La relation et la coopération avec les familles
- ▲ Coopération ou collaboration ? Une relation à construire, dynamiser et soutenir : la place et le rôle de chaque acteur, les modalités de l'accompagnement et du travail avec les familles
- ▲ Le recueil des attentes des personnes aidantes, l'évaluation de leurs besoins, leurs potentialités et les ressources nécessaires pour assurer leur accompagnement.
- ▲ La capacité à élaborer des réponses qui prennent en compte les parents et les personnes accompagnées
- ▲ Travail sur la posture professionnelle
- ▲ Comment instaurer une démarche collaborative

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Alternance d'apports réglementaires, théoriques et méthodologiques, échanges entre les professionnels à partir de situations et d'exemples concrets. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels intervenant auprès de familles ou d'aidants ; équipes d'intervention socio-éducative et équipes d'encadrement.

INFOS

🕒 // 2 jours // 14 heures

Intra

💰 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

Proposer des méthodologies d'élaboration et de sélection de critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles.

Plus la présence d'un risque est grande, plus le travail d'équipe devient incontournable.

UN OUTIL DE MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ centré sur L'ÉVALUATION INTERNE et la mise en œuvre structurée DU PLAN D'AMÉLIORATION de la qualité dans le temps



ARSENE, pour quels établissements et services ?

ARSENE s'est construit sur une méthode et une structuration unique, qui s'est déclinée en quatre référentiels "socles" correspondant à quatre grands secteurs d'intervention. Ils ont été complétés par la suite de référentiels spécifiques afin de proposer des indicateurs ajustés aux modes d'organisation et missions singulières (notamment pour des fonctionnements en mode ambulatoire).

- Structures pour Enfants en situation de handicap (IME, ITEP, etc.) → SESSAD / CMPP / CAMSP
- Structures pour Adultes en situation de handicap (MAS, FAM, etc.) → SAVS / SAMSAH / ESAT
- Structures de la Protection de l'Enfance (Foyer, MECS, PJJ) → AEMO / Réparation pénale
- Structures pour Personnes Agées (EHPAD, Résidence autonomie) → SSIAD / SAD

ARSENE : un outil actualisé et en mode "développement agile" !

Application en ligne gérée par la Fédération ANCREAI, ARSENE est incriminée en continu des nouveautés réglementaires et des RBPP (avec des alertes pour l'utilisateur afin de suivre au jour le jour l'évolution du secteur).

De nouvelles fonctionnalités sont introduites régulièrement pour répondre aux attentes des utilisateurs d'ARSENE identifiées dans le cadre de l'accompagnement CREAI.

F7

ARSENE® : un outil d'évaluation et d'amélioration de la démarche qualité

ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL / AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

CONTEXTE

En janvier 2021, le cadre juridique encadrant les évaluations internes et externes s'est vu modifié, et fera prochainement l'objet d'un décret d'application. Il est dorénavant inscrit que « les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 évaluent et font procéder à l'évaluation de la qualité des prestations qu'ils délivrent selon une procédure élaborée par la Haute Autorité de Santé ». Ainsi, bien que le formalisme de l'évaluation interne disparaisse, la démarche d'amélioration continue de la qualité perdure, et doit rester tracée dans le rapport d'activité des ESSMS. Le logiciel ARSENE® permet d'y répondre en facilitant l'organisation, la traçabilité et la lisibilité de la démarche qualité pour l'ensemble de l'équipe professionnelle.

OBJECTIFS

- ▲ S'approprier des connaissances et des références partagées au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de la qualité des prestations et du service rendu
- ▲ Questionner avec méthode la qualité du service rendu aux personnes accompagnées en regard du cadre législatif et réglementaire et des RBPP (ANESM, HAS)
- ▲ Former les équipes à la mise en œuvre de l'évaluation interne et au suivi de l'amélioration continue de la qualité
- ▲ S'approprier les principales fonctionnalités du progiciel ARSENE®

CONTENU

- ▲ Appropriation de l'application ARSENE © et de ses référentiels qualité (protection de l'enfance, handicap enfant, handicap adulte, personne âgée)
- ▲ Obligations, recommandations et enjeux de l'évaluation de la qualité des prestations et du service rendu dans le secteur social et médico-social
- ▲ Méthodologies de recueil et traitement de données, de diagnostic partagé y compris avec les personnes accompagnées et/ou leurs représentants, d'élaboration d'un plan d'amélioration de la qualité, d'insertion de preuves qualité
- ▲ Méthodologie d'élaboration de fiches actions-qualité (objectifs stratégiques, opérationnels, moyens, calendrier, indicateurs de suivi)

INFOS

// à définir selon les besoins de la structure

Intra

€ // 1300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques, échanges avec les professionnels, dossier pédagogique reprenant l'ensemble de la réglementation. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur.

* ARSENE® : application conçue par le réseau national des CREAI, qui se décline en 4 référentiels spécialisés par profil d'utilisateurs (handicap enfant, handicap adulte, protection de l'enfance, personnes âgées). Un module « siège » permet aux gestionnaires de suivre l'avancée des démarches qualité dans les ESSMS.

F8

Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance

ACCOMPAGNEMENT
INSTITUTIONNEL /
AMÉLIORATION DE
LA QUALITÉ

CONTEXTE

La prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance sont inscrites dans les orientations de la loi 2002-2, et restent au cœur des démarches d'évaluations interne et externe des établissements médico-sociaux. La formalisation d'outils et procédures de traitement et de prévention de la maltraitance est proposée en option pour tous les responsables des services qui souhaitent mettre en œuvre de manière opérationnelle ces outils en lien avec les RBPP.

OBJECTIF

- ▲ Comprendre les notions de bientraitance et de maltraitance
- ▲ Maîtriser le cadre réglementaire et les RBPP
- ▲ Repérer, anticiper et prévenir les situations de maltraitance dans l'accompagnement, personnaliser la prise en charge.
- ▲ Interroger ses représentations et sa posture professionnelle
- ▲ Identifier les enjeux de la prise en compte des risques liés à la personne dans le cadre de la mise en œuvre du Document Unique sur la bientraitance
- ▲ Formaliser une démarche de gestion des risques de la maltraitance en repérant les risques, les outils d'enquête et les réponses de prévention

CONTENU

- ▲ Les notions de « maltraitance » et de bientraitance : définition,

enjeux, principes, posture, démarche d'amélioration continue de la qualité des accompagnements

- ▲ Evaluation des situations à risques de maltraitance
- ▲ Les outils et modalités de gestion de la maltraitance (RBPP) : Le référent bientraitance ; Le dispositif de prévention ; Les outils de recueil et de traitement des plaintes, des réclamations et des événements indésirables
- ▲ Les liens entre personnalisation de l'accompagnement et bientraitance (RBPP) : les besoins, attentes et demandes de la personne accueillie ; le projet personnalisé
- ▲ Analyse de sa posture professionnelle
- ▲ Le document unique « La bientraitance » dans le contexte institutionnel : formalisation d'un référentiel, protocole de signalement de la maltraitance, appui à la création d'une commission de vigilance, procédure de traitement des événements indésirables, dispositifs d'évaluation...
- ▲ Guide à l'attention des professionnels : méthodes, repères et outils de gestion, démarches d'anticipation sur le terrain et conduite de prévention des risques

INFOS

⌚ // 2 à 4 jours // 14 à 28 heures

Intra

€ // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Étayages théoriques, ateliers en sous-groupe à partir des RBPP méthodes et outils, exercices pratiques à partir de situations concrètes.

Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels intervenant auprès d'un public en situation de vulnérabilité.

F9

Le management des équipes en lien avec la transformation de l'offre

ACCOMPAGNEMENT
INSTITUTIONNEL /
AMÉLIORATION DE
LA QUALITÉ

CONTEXTE

Face aux évolutions (transformation de l'offre, coordination de parcours, logique d'inclusion, travail à domicile, évaluation, démarche qualité, coopération...) auxquelles le secteur social et médico-social doit s'adapter, les institutions sont amenées à repenser le déploiement de leurs activités et de leurs stratégies d'organisation.

Il incombe alors aux managers d'accompagner ces transformations par un travail collaboratif et imaginatif avec les équipes pluridisciplinaires. Soumis à de nouvelles normes qui peuvent mener à une « déréalisation » du travail social, les cadres ont plus que jamais besoin d'espaces réflexifs qui leur permettent de s'interroger sur leurs priorités, leurs objectifs, leurs processus de pensée et leurs modalités de communication. Cette formation vise à répondre aux besoins des managers pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de ces transformations.

OBJECTIFS

- ▲ Acquérir des connaissances permettant aux managers d'avoir une vision distanciée de leur fonction en la situant dans le contexte actuel du secteur social et médico-social.
- ▲ Outiller les cadres dans l'accompagnement de leurs équipes
- ▲ Améliorer la capacité de résilience des organisations
- ▲ Rompre avec le sentiment d'isolement
- ▲ Prendre conscience de ses difficultés et de ses ressources
- ▲ Développer une organisation de travail adaptée au contexte institutionnel de référence
- ▲ Prévenir les risques psycho sociaux spécifiques aux fonctions d'encadrement

CONTENU

- ▲ Apports sur l'histoire du management et la sociologie des organisations
- ▲ Apports sur les nouvelles formes d'organisations du travail, la résilience organisationnelle, le sens de l'action, la démarche appréciative, l'intelligence collective, l'agilité...
- ▲ Apports ergologiques : les trois sources de création de valeur du travail (reconnaissance, performance et solidarité)
- ▲ Management : communication, pouvoir et leadership, la facilitation, le conflit constructif, diriger au quotidien
- ▲ Les retours d'expériences, un outil au service de l'amélioration continue de la qualité

INFOS

⌚ // 3 à 4 jours // 21 à 28 heures

Intra

€ // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Exercer des fonctions d'encadrement.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Articulation entre cas pratiques et apports théoriques, partages d'expériences, échanges à partir d'analyses de situations. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F10 La fonction de coordinateur en ESSMS

ACCOMPAGNEMENT
INSTITUTIONNEL /
AMÉLIORATION DE
LA QUALITÉ

Inscription en ligne dép. 04 & 05
21 - 22 septembre
+ 19 - 20 octobre

Inscription en ligne dép. 06 & 83
16 - 17 novembre
+ 14 - 15 décembre

Inscription en ligne dép. 13 & 84
11 - 12 mai
+ 15 - 16 juin

CONTEXTE

La fonction de coordination émerge dans les ESSMS. La diversité des situations et des parcours des personnes accompagnées entraîne une complexification des fonctionnements organisationnels. Dans ce contexte, le coordinateur assure l'articulation entre les équipes et la direction, ainsi que la cohérence et la continuité des actions au service de l'accompagnement. Du référent au coordinateur de projet et/ou d'unité, de site, de plateforme, de service, les missions et activités doivent être précisées afin de garantir une meilleure qualité de vie des personnes accompagnées.

OBJECTIF

- ▲ Comprendre les origines de la fonction de coordination dans le secteur médico-social
- ▲ Appréhender les transformations organisationnelles actuelles : désinstitutionnalisation, réseau, etc.
- ▲ Maîtriser le concept de coordination
- ▲ Contribuer au développement d'une veille et une expertise au sein de l'organisation
- ▲ Animer une équipe pluridisciplinaire
- ▲ Construire une posture professionnelle ajustée

CONTENU

- ▲ Contenu des RBPP « pratique de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap »
- ▲ Délégation, rôle et posture du coordinateur dans l'organisation : la notion de systèmes organisationnels ; les systèmes de compétence, de communication et de management dans l'organisation ; les liens avec l'équipe de direction (notion d'interface)
- ▲ Techniques d'animation d'équipe : animation de réunion ; techniques d'entretien et de rédaction ; accompagnement à la mise en œuvre des projets personnalisés ; évaluation des activités

INFOS

🕒 // 4 jours (2+2) // 28 heures

Intra
🏠 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

🕒 // 4 jours (2+2) // 28 heures

Inter
🏠 // 920 €/personne

Nombre de participants de 6 à 12 personnes

📍 // Lieux à définir ultérieurement

Dates//

Départements 04 & 05 // 21 - 22 septembre + 19 - 20 octobre

Départements 06 & 83 // 16 - 17 novembre + 14 - 15 décembre

Départements 13 & 84 // 11 - 12 mai + 15 - 16 juin

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques et pratiques, analyses de situations, travail à partir d'outils issus des terrains professionnels des participants. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels intervenant dans un ESSMS ou dans l'accompagnement de parcours du secteur d'intervention.

F11 Élaborer son projet d'établissement ou de service

ACCOMPAGNEMENT
INSTITUTIONNEL /
AMÉLIORATION DE
LA QUALITÉ

CONTEXTE

La loi n° 2002-2 fait obligation aux ESSMS d'élaborer un projet de leur structure : « Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est constitué un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce projet est établi pour une durée maximale de cinq ans après consultation du conseil de la vie sociale ou, le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation* . »

OBJECTIFS

- ▲ Refonder collectivement le projet à partir de valeurs fortes et partagées en développant des outils communs
- ▲ Renforcer le management des projets, des actions et des équipes
- ▲ Donner une nouvelle visibilité aux pratiques spécifiques construites par l'expérience : valoriser les savoir-faire, favoriser la mutualisation et les échanges réflexifs interservices
- ▲ S'appuyer sur les résultats des évaluations, interne et externe
- ▲ Construire un document projet vivant et évolutif : outil de référence au service de l'exercice professionnel, outil de management, outil de communication interne et externe

CONTENU

- ▲ Démarche participative d'élaboration de projet : analyse des bilans et évaluations, identification des objectifs, élaboration de fiches-actions (moyens, partenariat, planning), indicateurs d'évaluation
- ▲ Travail réalisé en tenant compte : du questionnement thématique des pratiques professionnelles dans le cadre institutionnel ; des orientations stratégiques départementales (Schéma), régionales (PRS), nationales (Plan) et institutionnelles (CPOM) ; de la place des usagers et des représentants légaux (participation aux groupes de travail)
- ▲ Utilisation des nomenclatures SERAFIN-PH pour décrire les missions/prestations de la structure

INFOS

🕒 // à définir selon les besoins de la structure

Intra
🏠 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche participative de co-construction du projet d'établissement. Alternance d'apports méthodologiques et d'échanges avec les participants. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

*Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, chapitre 1er « Principes fondamentaux », Section 2 « Des droits des usagers du secteur social et médico-social », article 12 (Code de l'action sociale et des familles, art. L.311-8).

F12

Favoriser l'inclusion des personnes handicapées par l'accessibilité numérique

ACCOMPAGNEMENT
INSTITUTIONNEL /
AMÉLIORATION DE
LA QUALITÉ

CONTEXTE

Les ressources numériques constituent un formidable champ des possibles pour les personnes en situation de handicap. Mais, elles représentent aussi une source d'exclusion si elles ne tiennent pas compte des règles d'accessibilité nécessaires pour accéder aux informations et interactions promises. Cette formation vise à sensibiliser les professionnels à l'importance de tenir compte des besoins de tous dès la conception d'un outil et d'un contenu numérique.

OBJECTIF

- ▲ Identifier les moyens utilisés par les personnes en situation de handicap pour exploiter les ressources numériques
- ▲ Définir l'accessibilité numérique et en expliquer les enjeux
- ▲ Repérer les normes et les bonnes pratiques pour obtenir un contenu numérique accessible
- ▲ Recenser les obligations légales liées à l'accessibilité numérique
- ▲ Identifier des actions envisageables dans son organisation

CONTENU

- ▲ Les utilisateurs concernés et leurs outils spécifiques pour accéder aux ressources numériques : les limitations et les technologies d'assistance
- ▲ La définition de l'accessibilité numérique et ses enjeux : la définition W3C, l'inaccessibilité numérique et ses risques
- ▲ Les bonnes pratiques : le cadre normatif et les critères à respecter
- ▲ Les obligations légales : le cadre juridique en France
- ▲ Les actions à entreprendre maintenant : le rôle de chaque collaborateur

PRÉREQUIS

Aucun. Une connaissance du handicap est un plus.


MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Diaporama, démonstrations avec du matériel adapté, exercices, QCM. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction. Formatrice avec 15 ans d'expérience du handicap visuel.


PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels désireux de découvrir le sujet de l'accessibilité numérique afin d'améliorer l'inclusion des personnes et/ou de respecter les obligations légales.

INFOS

 // 1 jour // 7 heures

 Intra

 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

F13

Les écrits professionnels en travail social : enjeux, difficultés, méthodologie

ACCOMPAGNEMENT
INSTITUTIONNEL /
AMÉLIORATION DE
LA QUALITÉ

CONTEXTE

L'évolution de la législation et du travail social incitent à repenser les pratiques d'écriture des travailleurs sociaux. Confrontés à de nouvelles normes prescriptives, ces derniers doivent savoir rendre compte de leur activité tant qualitativement que quantitativement, et adapter le contenu de leurs écrits à une multitude de destinataires: tarificateur, prescripteur, employeur, partenaires, la personne accompagnée, son entourage... Les écrits sont devenus un outil essentiel à l'action socio-éducative, ils attestent de la compétence du professionnel à évaluer ses actions. Dès lors, comment articuler action éducative et écrits professionnels ? Comment améliorer ses écrits et les rendre pertinents ?

OBJECTIFS

- ▲ Identifier les enjeux de chaque écrit professionnel
- ▲ Savoir rendre compte de son activité en toute transparence
- ▲ Identifier les formulations
- ▲ Être capable d'esprit de synthèse et d'analyse
- ▲ Rédiger ses écrits en respectant les droits de l'utilisateur, les règles de discrétion, de secret professionnel
- ▲ Faire de l'écrit un outil de réflexivité et d'optimisation des pratiques professionnelles

CONTENU

- ▲ **Jour 1 : les écrits et la législation**
- ▲ Secret professionnel et partage d'information
- ▲ Ethique et confidentialité
- ▲ Le dossier unique de l'utilisateur
- ▲ Sécurisation des données informatiques : CNIL & RGP
- ▲ Préconisations en termes de conservation, d'accès et d'archivage des écrits professionnels
- ▲ **Jour 2 : ateliers d'écriture**
- ▲ Objectivité et subjectivité dans le recueil et le traitement de l'information
- ▲ Apprendre à organiser les faits, les ressentis, les analyses
- ▲ Les différents types d'écrits professionnels (à partir des écrits des participants)
- ▲ Pratiques de co-écriture et de lecture du rapport avec les personnes concernées

PRÉREQUIS

Les participants doivent transmettre des écrits au formateur en amont.


MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques, ateliers d'écriture, réalisation d'exercices pratiques à partir d'écrits institutionnels anonymisés. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.


PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des structures du secteur social et médico-social.

INFOS

 // 2 jours // 14 heures

 Intra

 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

F14 Analyse des pratiques professionnelles

ACCOMPAGNEMENT
INSTITUTIONNEL
AMÉLIORATION DE
LA QUALITÉ

CONTEXTE

L'analyse des pratiques professionnelles permet de prendre du recul sur les pratiques d'accompagnement et d'encadrement. En mettant à disposition un espace de parole, l'intervenant va chercher à mutualiser les compétences et diminuer le sentiment d'isolement des professionnels.

L'analyse des pratiques permet de fait aux professionnels de s'exprimer sur leurs difficultés, en toute confiance et confidentialité, avec pour effet d'atténuer et de prévenir les risques de souffrances et de tensions.

Cet espace de parole peut être étayé par des apports théoriques et des supports facilitateurs d'expression

OBJECTIF

- ▲ Amélioration des postures professionnelles
- ▲ Amélioration des pratiques professionnelles
- ▲ Disposer de cadres de références facilitant la compréhension de situations problèmes
- ▲ Diminution des risques psychosociaux (isolement, usure, perte de sens...)

CONTENU

- ▲ Formulation et définition des problématiques rencontrées (problématisation des situations rencontrées)
- ▲ Analyse des situations à l'aide d'un cadre de référence (cadre institutionnel, juridique, réglementaire...)
- ▲ Mise en commun d'hypothèses de compréhensions et d'actions (mutualisation des connaissances et des compétences)
- ▲ Cohérence et cohésion d'équipe, éthique, recommandations de bonnes pratiques

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Analyse de situations et d'expériences, apports théoriques et échanges avec les professionnels.

Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Equipes éducatives et équipes cadres.

INFOS

⌚ // à définir selon les besoins de la structure

Intra

© //

Nous consulter pour connaître les conditions

Délai d'accès à la formation : nous consulter

F15 Journée d'appropriation des RBPP

ACCOMPAGNEMENT
INSTITUTIONNEL
AMÉLIORATION DE
LA QUALITÉ

CONTEXTE

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sont des repères et des orientations permettant aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité des prestations rendues aux personnes accompagnées.

La liste proposée, non exhaustive, reprend les RBPP pouvant être demandées dans les structures, dans le cadre de formation ou s'intégrant dans un accompagnement plus global.

THÉMATIQUES

Inclusion sociale

- ▲ La participation des usagers dans les établissements médico-sociaux relevant de l'addictologie
- ▲ L'accompagnement des mineurs non accompagnés dits « Mineurs isolés étrangers (MNA) »
- ▲ L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation

Personnes âgées

- ▲ L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes
- ▲ Le soutien des aidants non professionnels

Personnes handicapées

- ▲ Concevoir et soutenir la réussite scolaire et éducative des enfants en situation de handicap et des enfants accompagnés par le dispositif de l'aide sociale à l'enfance
- ▲ L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité

Protection de l'enfance

- ▲ Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger : cadre national de référence
- ▲ Conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponse

Consultez l'ensemble des RBPP sur le site de la Haute Autorité de Santé

https://www.has-sante.fr/jcms/c_2836921/fr/les-recommandations-de-bonne-pratique-du-secteur-social-medico-social

INFOS

⌚ // 1 jour // 7 heures

Intra

© // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Analyse de situations et d'expériences, apports théoriques et échanges avec les professionnels.

Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels intervenant auprès d'un public en situation de vulnérabilité

Étayer les pratiques professionnelles pour ajuster sa pratique et sa posture professionnelle en permanence.

Garantir aux usagers le bien-être, la dignité et toutes leurs possibilités d'épanouissement personnel.



F16 Comportements difficiles et stratégies d'interventions en ESSMS

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

CONTEXTE

Le travail auprès des personnes posant des comportements problèmes exige d'avoir des outils concrets et des stratégies d'intervention adaptées à la réalité du terrain.

L'objectif de cette formation est donc de soutenir les professionnels sur la manière d'appréhender les personnes qui manifestent des comportements problèmes (comportements hétéro et auto-agressifs, comportements susceptibles de limiter ou d'empêcher l'accès à la citoyenneté). A ce titre, cette formation s'adresse aux professionnels exerçant tant dans le champ du handicap, que dans celui de la protection de l'enfance ou encore de l'insertion.

OBJECTIFS

- ▲ Mieux appréhender les mécanismes des comportements problèmes
- ▲ Fournir des stratégies d'intervention
- ▲ Apprendre à mieux gérer et à mieux se protéger face aux comportements problèmes
- ▲ Développer des stratégies d'intervention en équipe et organiser des réponses adaptées
- ▲ Acquérir des techniques et des outils concrets et directement applicables sur le terrain pour prévenir et gérer les comportements problèmes

CONTENU

- ▲ Les mécanismes des comportements problèmes
- ▲ La programmation neuro linguistique
- ▲ L'écoute active
- ▲ Analyse transactionnelle et communication non violente
- ▲ Le modèle éco-systémique
- ▲ Le travail en équipe, la cohésion, la cohérence de pratiques collectives

INFOS

🕒 // 2 jours // 14 heures

Intra

💰 // 1300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques, échanges avec les professionnels.
Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur.

F17

Affirmer sa posture et sa pratique dans l'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiques

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLESInscription en ligne
dép. 04 & 05 // 10 - 11 octobreInscription en ligne
dép. 06 & 83 // 7 - 8 novembreInscription en ligne
dép. 13 & 84 // 30 - 31 mai

CONTEXTE

Le handicap psychique, qui s'exprime de façon plus ou moins manifeste et adaptée, peut être source d'incompréhensions pour des professionnels peu préparés à ce type de problématique, rendant difficile leur accompagnement. L'hétérogénéité des situations et la diversité des troubles de santé mentale nécessitent des réponses adaptées. Il convient de pouvoir comprendre les particularités des troubles psychiques et d'avoir le recul nécessaire pour accompagner au mieux les personnes souffrant de ces troubles.

OBJECTIFS

- Améliorer sa connaissance des questions relatives à la maladie mentale
- Aborder les problématiques de santé mentale et les principaux troubles psychiques pouvant générer des situations de handicap
- Comprendre la notion de handicap psychique
- Connaître les conséquences des troubles psychiques sur les réalités de vie et d'insertion des personnes
- Mieux comprendre l'origine et l'expression des souffrances psychiques des personnes accompagnées
- Favoriser un espace d'accueil et d'expression qui prenne en compte la personne dans sa globalité
- Acquérir une posture d'accompagnement dans la relation aux personnes en souffrance psychique
- Interroger ses représentations, réfléchir à sa pratique professionnelle

CONTENU

- Maladies mentales, notions théoriques élémentaires: précision des notions fondamentales; notions de psychopathologie; les principales maladies mentales rencontrées; distinction handicap mental/handicap psychique; notions de déficience, incapacité, désavantage; particularités et conséquences des troubles psychiques sur la vie sociale; représentations liées aux troubles psychiques; enjeux relationnels: écoute, transfert, identification, impact de la souffrance de l'utilisateur
- L'accompagnement des personnes - posture et démarche professionnelle: enjeux relationnels dans la relation d'aide, cadre de travail, travail d'équipe dans le processus d'accompagnement, potentialités des personnes souffrant de troubles psychiques, modalités et actions d'accompagnement, impact de la souffrance de l'utilisateur sur les postures d'accompagnement

INFOS

X // 2 jours // 14 heures

Intra // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

X // 2 jours // 14 heures

Inter // 460 €/personne

Nombre de participants de 6 à 12 personnes

Q // Lieux à définir ultérieurement

Dates // Départements 04 & 05 // 10 - 11 octobre

Départements 06 & 83 // 7 - 8 novembre

Départements 13 & 84 // 30 - 31 mai

Délai d'accès à la formation: nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques, échanges avec les professionnels, dossier pédagogique reprenant l'ensemble de la réglementation. Diagnostic préalable; test de positionnement de début et de fin de formation; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur.

F18

Renforcer l'estime de soi et le pouvoir d'agir par le développement des compétences psychosociales

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

CONTEXTE

Les recherches récentes en psychologie sociale et cognitive proposent des applications éducatives et pédagogiques qui donnent les moyens de développer les aptitudes individuelles telles que le recommande un des axes de la Charte d'Ottawa de la promotion de la santé. Renforcer les ressources de l'enfant, du jeune, de la personne en situation de fragilité ou de vulnérabilité, c'est aussi adopter une posture éducative basée sur la confiance dans les capacités de chaque individu. Cette formation propose des outils concrets permettant d'améliorer l'efficacité des interventions dans ce domaine.

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une action éducative /pédagogique afin de développer les Compétences Psychosociales (CPS) des personnes accompagnées (enfants, adolescents ou adultes)
- Acquérir et maîtriser des outils concrets, adaptables sur le terrain
- Intégrer le développement des CPS au sein des projets personnalisés

CONTENU

- Définition des compétences psychosociales (selon l'OMS)
- Le sens de l'approche éducative favorisant les CPS
- Les techniques de communication non violente
- Les techniques d'animation d'atelier de psychodrame, théâtre, psychoboxe, etc...
- Les axes de travail ajustés aux besoins et ressources de la personne accompagnée
- Mise en place des actions opérationnelles
- Évaluation des critères d'efficacité des actions engagées

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques, échanges avec les professionnels, dossier pédagogique reprenant l'ensemble de la réglementation. Diagnostic préalable; test de positionnement de début et de fin de formation; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur.

INFOS

X // 2 jours // 14 heures

Intra // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation: nous consulter

F19 Snoezelen

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

Inscription en ligne
dép. 04 & 05 // 14 - 15 - 16 juin

Inscription en ligne
dép. 06 & 83 // 22-23-24 novembre

Inscription en ligne
dép. 13 & 84 // 11 - 12 - 13 octobre

CONTEXTE

Plus qu'une méthode, l'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ». Cet outil médiateur est centré autour de la construction d'une sécurité psychocorporelle, dans un cadre contenant et une relation individualisée. Les résultats des expériences mises en place dans les structures d'accueil, indiquent une diminution sensible des comportements difficiles dans les temps suivant les séances.

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances sur la sensorialité
- Découvrir et appréhender le concept Snoezelen
- Découvrir les différents espaces Snoezelen et le matériel
- Expérimenter des ressentis sensoriels par une mise en pratique
- Apprendre à créer un espace sécurisant
- Situer son positionnement d'accompagnant
- Savoir faire appel à l'intentionnalité de la personne
- Sensibiliser à l'accompagnement Snoezelen dans le quotidien des personnes accompagnées

- Reconnaissance de la personne handicapée
- La création d'espaces sensoriels : principes de base et objectifs
- L'ouverture des espaces
- La détente corporelle
- L'approche relationnelle : l'entrée en relation, la relation proprement dite, la fin de la relation
- La découverte des limites du corps propre
- L'éveil aux sensations provenant de l'intérieur et de l'extérieur
- Le toucher, l'audition, la vue, l'odorat, le goût, les sensations intéroceptives
- L'autre ou l'imaginaire : créer un espace de rencontre non verbal avec chaque patient
- Éléments d'évaluation du comportement face aux activités
- Un outil de prise en charge indispensable au suivi et à l'évaluation de l'action : le cahier de bord
- Conditions d'élaboration d'un projet d'accompagnement individualisé

CONTENU

- Les conditions de l'entrée dans le monde humain
- Présupposés conceptuels indispensables à la prise en charge des personnes déficientes profondes polyhandicapées, âgées
- La pyramide des besoins de l'être humain

INFOS

🕒 //	2 à 4 jours // 14 à 28 heures
Intra € //	1 300 €/jour
Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)	
🕒 //	3 jours // 21 heures
Inter € //	690 €/personne
Nombre de participants de 6 à 12 personnes	
📍 //	Lieux à définir ultérieurement
Dates // Départements 04 & 05 //	14 - 15 - 16 - juin
Départements 06 & 83 //	22 - 23 - 24 novembre
Départements 13 & 84 //	11 - 12 - 13 octobre
Délai d'accès à la formation : nous consulter	

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques, méthodologiques et mises en pratique. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation et enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels intervenant auprès d'un public en situation de vulnérabilité

F20

Facile A Lire et A Comprendre : règles européennes pour une information accessible en FALC

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES



Inscription en ligne
dép. 04 & 05 // 10 - 11 mai

Inscription en ligne
dép. 06 & 83 // 27 - 28 septembre

Inscription en ligne
dép. 13 & 84 // 22 - 23 novembre

CONTEXTE

La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et la loi du 11 février 2005 font de la participation des personnes handicapées un droit central et pour notre société un défi à relever. Pour participer à la société et faire des choix autodéterminés, il est indispensable de comprendre les informations. Les règles européennes pour une information accessible en FALC permettent l'accessibilité des informations. Cette formation s'adresse tant aux professionnels et aidants qu'aux personnes concernées car l'engagement de tous les acteurs est indispensable dans la co-production de documents en FALC.

OBJECTIFS

- Cerner les difficultés des personnes en situation de handicap en matière d'accès à l'information écrite et orale.
- Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre » (FALC)
- Impliquer les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des documents écrits FALC
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

CONTENU

- Rappel des textes de référence en matière d'accessibilité
- Les difficultés des personnes vivant des situations de handicap face à l'information écrite et orale
- Application des règles européennes pour une information écrite en facile à lire et à comprendre
- L'implication des personnes en situation de handicap
- Présentation de pictothèques et des règles d'utilisation des images (droits d'auteurs)
- Traduction en FALC de supports de communication (affiche, flyer, présentation PowerPoint, utilisation de vidéos, réseaux sociaux, questionnaire, ...)

INFOS

🕒 //	2 jours // 14 heures
Intra € //	1 300 €/jour
Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)	
🕒 //	2 jours // 14 heures
Inter € //	460 €/personne
Nombre de participants de 6 à 12 personnes	
📍 //	Lieux à définir ultérieurement
Dates // Départements 04 & 05 //	10 - 11 mai
Départements 06 & 83 //	27 - 28 septembre
Départements 13 & 84 //	22 - 23 novembre
Délai d'accès à la formation : nous consulter	

PRÉREQUIS

Pouvoir se concentrer sur une journée complète et pouvoir donner son avis.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques et techniques, travaux de groupe, jeu pédagogique, ateliers d'écriture avec des supports concrets apportés par les apprenants.

Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap- aidants, personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations.

Il est conseillé de venir en binôme : professionnel ou aidant et personne concernée par le FALC.



CONTEXTE

La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU (CDPH) et la loi de février 2005 expliquent les droits des personnes handicapées :

- Je peux décider pour ma vie
- Je peux participer comme tout le monde à la société.

Pour décider et participer, il faut avoir des informations.

Il faut pouvoir comprendre ces informations.

Depuis 2009, il existe des règles pour créer des documents Facile à Lire et A Comprendre.

Cela s'appelle le FALC.

Pour réaliser de l'information en FALC, les professionnels ou les aidants et les personnes doivent être formés ensemble.



ÇA SERT A QUOI ?

Cette formation sert à apprendre à :

- Simplifier les explications
- Mieux comprendre ce qui est dit ou ce qui est écrit
- Choisir des images qui aident à comprendre
- Comprendre le rôle de chacun



ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va parler de ce que dit la loi
- On va expliquer ce qu'est le FALC
- On va découvrir les règles du FALC
- On va s'entraîner à pratiquer le FALC



POUR QUI ?

- Des professionnels ou des aidants
- Des personnes qui ont du mal avec la lecture, l'écriture et à comprendre les informations. Par exemple des personnes accompagnées par des IME, ESAT, Foyer de vie, FAM, SAMSAH, SAVS



PRE-REQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues dans la journée).
- Pouvoir donner son avis.

C'est conseillé de venir à deux :

- des professionnels ou des aidants ET
- des personnes accompagnées.

CELA SE PASSE COMMENT ?

- On va jouer à trouver les règles
- On va trouver des solutions ensemble
- On va s'entraîner à écrire en FALC
- On va s'entraîner à parler en FALC
- On va s'entraîner à faire des vidéos en FALC



Un diplôme est donné :


« Je sais valider de l'information en FALC »



INFOS




 : 2 jours / 14 heures

Intra

 : 1 300 € / jour

- Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Dates

- **Départements 04 et 05** : je m'inscris les 10 et 11 mai 
- **Départements 06 et 83** : je m'inscris les 27 et 28 septembre 
- **Départements 13 et 84** : je m'inscris les 22 et 23 novembre 
- Délai d'accès à la formation : nous consulter

F21

Trouble du spectre de l'autisme : actualisation des connaissances et sensibilisation aux RBPP

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

CONTEXTE

Le progrès des connaissances a permis de redéfinir l'autisme en le rattachant aux troubles du neurodéveloppement et d'améliorer la compréhension des mécanismes et de l'évolution d'un trouble qui touche 1% de la population. La stratégie nationale qui a succédé aux 3 plans autisme vise une pleine inclusion des personnes autistes par une meilleure prise en compte de leurs besoins et attentes. La mise en œuvre d'accompagnements sans rupture et la coordination d'une pluralité d'acteurs et d'institutions nécessitent que les professionnels acquièrent des connaissances fines et actualisées sur le TSA et s'approprient les RBPP. Quelles pratiques adopter? Comment répondre aux besoins spécifiques de chaque personne en fonction des particularités de son fonctionnement?

OBJECTIFS

- Retracer l'évolution des connaissances sur l'autisme (classifications, étiologie, épidémiologie)
- Expliquer la différence entre les signes de l'autisme et les mécanismes qui les créent
- Repérer les signes du TSA et le situer au sein des TND selon le DSM-5
- Expliquer les particularités de fonctionnement et l'hétérogénéité des profils selon l'âge et les comorbidités du TSA
- Reformuler les messages clés de la recommandation HAS-ANESM de mars 2012 sur les interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées
- Définir les critères de qualité d'un accompagnement en se référant aux différentes RBPP

CONTENU

- Enjeux de la compréhension actuelle de l'autisme et de l'évolution de ses représentations
- Description clinique, classifications, critères de diagnostic du DSM 5
- Le concept de trouble du neurodéveloppement
- Spécificité du fonctionnement autistique et hétérogénéité des profils selon les comorbidités et la diversité des évolutions
- Interventions et approches recommandées : présentation des recommandations ANESM et HAS
- Principales modalités de diagnostic et d'évaluation fonctionnelle
- Le suivi de l'accompagnement
- Élaboration et mise en œuvre d'un projet personnalisé d'intervention avec objectifs fonctionnels

Modules spécifiques complémentaires TSA sur demande :

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet personnalisé d'intervention conforme aux RBPP / Accompagner l'inclusion scolaire d'un élève avec TSA / Intervenir à domicile et travailler en partenariat avec la famille / Accompagner des personnes autistes adultes en institution résidentielle

INFOS

🕒 // 2 jours // 14 heures

Intra

💰 // 1300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Utilisation de méthodes expositives (exposé, diaporama, vidéos) et actives (études de cas, travail en sous-groupes, quizz) favorisant les échanges et l'interactivité des participants
Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

D'autres formations approfondissant les connaissances et pratiques professionnelles sur l'autisme sont disponibles : nous consulter.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels

F22

Employabilité des personnes TSA : de la spécificité des TSA à un projet professionnel pérenne ? (Module de Base)

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

CONTEXTE

La Stratégie Nationale Autisme et la « Loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel » mettent l'accent, depuis 2018, sur l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Les personnes TSA ne sont actuellement que 5% à accéder à un emploi en milieu ordinaire.

Quels sont les freins et les leviers à l'emploi de ces personnes dans le contexte français actuel ? Comment construire avec elles un projet professionnel viable tenant compte de leurs particularités en s'appuyant sur les dispositifs existants en milieu protégé, adapté ou ordinaire ?

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques d'employabilité des personnes TSA.
- Identifier les freins et les leviers à l'emploi des personnes TSA
- Repérer les facteurs de faisabilité dans le contexte actuel de l'emploi en France
- Identifier les dispositifs de droit communs ou spécialisés d'accès à l'emploi
- Envisager une méthodologie de projet professionnel personnalisé
- Prévoir l'accompagnement dans l'accès et le maintien dans l'emploi

CONTENU

- Caractéristiques diagnostiques et contextuelles des personnes TSA
- Stéréotypes et préjugés....
- Contexte actualisé de l'emploi en France et obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- Outils d'évaluation et compétences nécessaires à la construction du projet professionnel
- Dispositifs d'accès à l'emploi en milieu ordinaire, adapté ou protégé
- Méthodologie de projet professionnel personnalisé
- Outils de mise en œuvre du projet professionnel

INFOS

🕒 // 3 jours // 21 heures (dont 1 jour sur la connaissance générale des TSA)
Option 2 : 2 jours // 14 heures

Intra

💰 // 1300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Connaissance confirmée des TSA

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Support PPT, vidéos/témoignages, fiches outils, étude de cas, mise en situation, échanges de pratiques, élaboration de stratégies partagées, cartographie locale des dispositifs d'accès à l'emploi.

Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de l'accompagnement des adultes TSA.

F23

Vie affective et sexuelle des personnes handicapées

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

CONTEXTE

En réaffirmant le droit à l'intimité, à la vie privée et à la citoyenneté, les lois de 2002, de 2005 et de 2007 garantissent le droit fondamental des personnes en situation de handicap à accéder pleinement à une vie affective et sexuelle, car, comme pour tout un chacun, c'est une composante essentielle au bien-être et à l'épanouissement. De ce fait, les équipes de professionnels dans les ESSMS se doivent d'accompagner la vie affective et sexuelle de la personne en situation de handicap en institution.

OBJECTIFS

- ▲ Interroger l'expérience et le vécu des professionnels face aux situations complexes liées à la vie affective et sexuelle en institution
- ▲ Approfondir ses connaissances sur le développement psychosexuel
- ▲ Identifier les incidences du handicap sur les processus en lien avec la vie affective et sexuelle
- ▲ Disposer d'une vue générale des droits et devoirs des personnes en établissement (espace public/espace privé, consentement, intimité, etc.)
- ▲ Intégrer les textes réglementaires dans la prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes accueillies en institution
- ▲ Accompagner au mieux la personne accueillie dans ses aspirations individuelles tout en tenant compte des contraintes inhérentes à la vie collective
- ▲ Aborder les principes de l'éthique et de la morale en lien avec la sexualité

- ▲ Mener une réflexion pluridisciplinaire
- ▲ Mettre en place un dispositif institutionnel d'accompagnement de ces questions en interrogeant la position des organismes gestionnaires et les directions sur les pratiques et leurs limites

CONTENU

- ▲ Réflexion sur les représentations de chacun sur la sexualité et sur le handicap, analyse de situations, de pratiques professionnelles
- ▲ Apports théoriques et législatifs sur ces deux notions et l'implication sur l'histoire des personnes, leur capacité à assimiler des consignes, leur ressenti émotionnel, le consentement, la vulnérabilité
- ▲ Le positionnement professionnel au quotidien, vie privée, intimité, éthique, morale en lien avec la vie affective et sexuelle des personnes accueillies
- ▲ Les dispositifs pouvant être mis en place sur l'institution et permettre de remettre les femmes et les hommes accueillis au centre de leur projet de vie et de leur intimité

INFOS

🕒 // 2 jours // 14 heures

Intra

💰 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques, support écrit, analyses de situations et de pratiques, pédagogie participative et opérationnelle.
Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels intervenant auprès d'un public en situation de handicap.

F24

Intervenir au domicile de personnes handicapées

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

CONTEXTE

Dans un contexte où il est important de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires, il s'agit de contribuer au développement des compétences professionnelles dans le champ de l'intervention à domicile. L'objectif est de fournir aux professionnels des outils concrets directement exploitables sur le terrain afin d'articuler, au quotidien, la question de l'intervention à domicile et l'amélioration des pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- ▲ Appréhender d'une manière commune les repères éthiques et déontologiques de l'accompagnement à domicile (rôles, missions, limites des fonctions et des tâches).
- ▲ Savoir évaluer la situation, les besoins et les ressources des personnes accompagnées
- ▲ Ajuster les connaissances communes sur les différents publics rencontrés (handicap psychique et mental, physique, etc.)
- ▲ Acquérir des outils pour mieux solliciter la participation physique, psychique et intellectuelle des personnes en situation de handicap
- ▲ Savoir prévenir et gérer les comportements problèmes
- ▲ Savoir mieux communiquer auprès des familles pour une collaboration efficace

CONTENU

- ▲ La spécificité du travail à domicile auprès des personnes en situation de handicap
- ▲ Réflexions éthiques et déontologiques sur le travail à domicile auprès des personnes en situation de handicap en appui sur les textes réglementaires
- ▲ Connaissances des différents publics (les notions de déficience, d'incapacité, d'inadaptation, de handicap psychique, mental, physique, etc...)
- ▲ Le rôle, la posture, la distance et l'investissement psychique du professionnel
- ▲ Stratégies d'intervention face aux comportements problèmes
- ▲ Outils permettant de se situer dans une relation de partenariat avec les familles.

INFOS

🕒 // 2 jours // 14 heures

Intra

💰 // 1 300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Recueil des attentes et des besoins, études de cas concrets, apports théoriques et méthodologiques, mises en situation et jeux de rôle
Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F25

Viellissement des personnes handicapées

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

CONTEXTE

La prise en charge des personnes handicapées vieillissantes mobilise des connaissances techniques, mais aussi et surtout une approche approfondie de la personne. Il est nécessaire de réfléchir sur le sens de l'accompagnement de ces personnes et de pointer avec précision ce qui dans l'attitude du professionnel peut le rendre efficace et aidant. Cette formation vise à sensibiliser vos équipes sur la particularité du travail auprès des personnes vieillissantes porteuses de handicap.

OBJECTIFS

- ▲ Former les participants aux dimensions essentielles du fonctionnement psychique des personnes handicapées vieillissantes
- ▲ Appréhender la particularité du travail auprès des personnes vieillissantes atteintes de handicaps
- ▲ Envisager les modalités d'accompagnement et de soins relationnels adaptés aux usagers pris en charge
- ▲ Comprendre et pouvoir gérer les différents comportements problématiques
- ▲ Savoir mettre en place une collaboration avec les familles pour agir efficacement
- ▲ Permettre aux professionnels d'acquérir des outils théoriques et pratiques directement exploitables en situation professionnelle afin d'améliorer la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes
- ▲ Accompagner dans la durée, savoir prendre soin de soi et des autres pour aider sans s'épuiser

CONTENU

- ▲ Les représentations du handicap physique, psychique et mental
- ▲ La spécificité de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes
- ▲ L'optimisation des ressources des personnes vieillissantes en situation de handicap
- ▲ Communication et relation d'aide
- ▲ Le travail avec les familles
- ▲ L'accompagnement de la fin de vie
- ▲ La prise en charge de la douleur
- ▲ Le questionnement éthique et les textes réglementaires
- ▲ Dans la peau d'une personne handicapée vieillissante
- ▲ Comment gérer la douleur des personnes handicapées vieillissantes qui n'ont pas la parole ?

INFOS

🕒 // 2 à 3 jours // 14 à 21 heures

Intra

💰 // 1300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Jeux de rôles à partir de situations concrètes de travail auprès de personnes handicapées vieillissantes. Approche pédagogique très opérationnelle : apport d'outils pour des résultats directement exploitables en situation professionnelle. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels intervenant auprès d'un public en situation de vulnérabilité.

F26

Les soins palliatifs : accompagner la fin de vie

ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

CONTEXTE

L'accompagnement des personnes handicapées en fin de vie dans les établissements médico-sociaux revêt des spécificités bien particulières. Parmi elles, des conditions médicales souvent très complexes, la nature même du handicap pouvant masquer la symptomatologie liée à la maladie, la douleur, l'incapacité partielle ou totale de rédiger des directives anticipées ou de prendre part à la décision de soins palliatifs. À cela s'ajoutent les liens qui ont pu s'établir entre les professionnels et les bénéficiaires au fil des mois et des années au cours desquels ils se sont côtoyés quotidiennement et appréciés. Cette formation permet aux structures et aux professionnels de se préparer à accompagner dans de bonnes conditions de confort physiques et psychologiques ces personnes jusqu'au terme de leur vie.

OBJECTIFS

- ▲ Aider les professionnels à renforcer leurs compétences et leur savoir être afin d'accompagner au mieux les personnes en fin de vie et leur entourage dans la dignité et le respect
- ▲ Aider les professionnels à aborder ces situations émotionnellement éprouvantes de manière plus sereine
- ▲ Instaurer au niveau de l'institution une réflexion et une démarche éthique sur les manières d'aborder la mort avec les résidents
- ▲ Connaître les dispositifs de soutien et d'orientations (soins palliatifs et hospitalisation à domicile)

CONTENU

- ▲ Les soignants et les accompagnants face à la mort
- ▲ Les soins palliatifs : une éthique et une philosophie de soins
- ▲ Le bout de la vie : approche de la personne en fin de vie
- ▲ Douleurs physiques, souffrance morale et spirituelle
- ▲ Confort physique et qualité de vie
- ▲ Prise en compte des besoins psychiques
- ▲ Le soutien aux proches
- ▲ La loi Léonetti sur la fin de vie
- ▲ Les situations complexes
- ▲ Prendre soin de soi pour prendre soin des autres

INFOS

🕒 // 2 jours // 14 heures

Intra

💰 // 1300 €/jour

Nombre de participants de 6 à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

Délai d'accès à la formation : nous consulter

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Apports théoriques et échanges avec les participants à partir de situations rencontrées par les professionnels. Diagnostic préalable ; test de positionnement de début et de fin de formation ; enquête de satisfaction.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels intervenant auprès d'un public en situation de handicap.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



▲ PRÉAMBULE

Le CREAI PACA et Corse est un organisme de formation déclaré sous le numéro 93.13.000.30.13 auprès de la préfecture des Bouches-du-Rhône (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Son siège est situé au 6 rue d'Arcole à Marseille 13006, N° SIRET 775.559.677.000.15.

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le CREAI PACA et Corse pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client de celles-ci.

▲ INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous inscrire par email, courrier postal ou en ligne sur les sites dédiés. L'inscription ne deviendra définitive qu'à la réception de la convention de formation et/ou du contrat de formation dûment signé.

Convention, convocation et livret d'accueil stagiaire incluant les dispositions du règlement intérieur du CREAI PACA et Corse seront envoyés au participant dans la quinzaine précédant la formation.

▲ ANNULATION - REMPLACEMENT DU FAIT DU CLIENT

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit et justifiée. Dans ce cas, le client a la possibilité d'inscrire la personne à la prochaine session de l'année sur le même thème, ou de la remplacer par un salarié de son organisation. Un pourcentage sera retenu en cas de désistement du stagiaire à moins de 3 semaines du début de la formation ou d'absence constatée le jour de la formation. Pour les formations collectives, dès lors qu'un engagement écrit du client organise la formation à d'autres dates, aucune facturation liée au report ne sera facturée.

Toutes les modalités financières seront précisées sur les conventions de formation.

▲ INTERRUPTION DE LA FORMATION

En cas d'interruption dûment justifiée, le CREAI PACA et Corse facturera les journées effectivement suivies ou réalisées et se réserve le droit de facturer l'intégralité des journées. Dans ces conditions, elles ne pourront être imputées sur l'obligation de participation à la formation professionnelle.

▲ ACCUEIL ET HORAIRES

Sauf circonstances particulières, la durée quotidienne des formations est fixée à 7 heures, entre 9h00 et 17h00, avec une pause déjeuner.

▲ EFFECTIF - ANNULATION - REPORT DU FAIT DU CREAI PACA ET CORSE

L'effectif de chaque formation est limité pour tenir compte des objectifs et méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée et confirmées par la signature des conventions de formation ou par le «bon pour accord». En cas de nombre de participants insuffisants pour assurer pédagogiquement la formation, le CREAI PACA et Corse se réserve le droit d'annuler une formation au plus tard une semaine avant la date de la formation.

▲ ASSIDUITÉ

Les stagiaires doivent, conformément à la réglementation, signer par demi-journée, la feuille d'émargement validée par le formateur. En fin de stage, un certificat de réalisation est remis au stagiaire.

▲ OBLIGATION DE FORCE MAJEURE

Le CREAI PACA et Corse a une obligation de moyens vis-à-vis de ses clients et ses stagiaires. En cas d'évènement de force majeure, Le CREAI PACA et Corse ne pourra être tenu pour responsable. Il en est de même en cas de maladie, accident de l'intervenant mais aussi de grèves ou conflits externes au CREAI PACA et Corse.

▲ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU PROGRAMME DE FORMATION

Les contenus et supports pédagogiques des intervenants sont protégés par la propriété intellectuelle.

Les contenus des programmes peuvent faire l'objet d'adaptation par l'intervenant pour tenir compte de la composition du groupe, de sa dynamique et du niveau des participants.

▲ TARIFS ET PAIEMENTS

Tous les tarifs sont indiqués «exonérés de TVA» et comprennent la formation, le document pédagogique et les frais administratifs.

Les clients contributeurs solidaires du CREAI PACA et Corse bénéficient d'une réduction de 10% sur les formations «intra-établissement» et «inter-établissement».

Pour les formations sur le site (intra-établissement), les frais annexes tels que : déplacement, hébergement et restauration des formateurs, seront précisés dans la convention.

Le règlement se fait à réception de la facture, par chèque ou virement bancaire.

▲ PROTECTION DES DONNÉES

Le CREAI PACA et Corse ne collecte que les données nécessaires à l'information, le suivi et l'évaluation des formations suivies par le stagiaire et/ou le client. Le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du CREAI PACA et Corse, 6 rue d'Arcole, 13006 Marseille, téléphone : 04.96.10.06.60, email : formation@creai-pacacorse.com

▲ COMMUNICATION

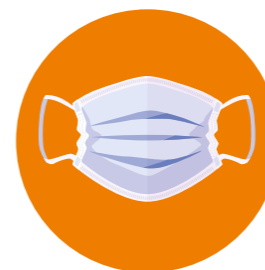
Le client autorise expressément le CREAI PACA et Corse à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (brochure, site internet...).

▲ TRIBUNAL COMPÉTENT

C'est le droit français qui est applicable. En cas de litige survenant entre le CREAI PACA et Corse et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

A défaut, les tribunaux de Marseille seront seuls compétents.

Garantie de l'hygiène sécurité dans le contexte COVID-19



Port du masque obligatoire



Désinfection des mains à l'entrée



Distanciation sociale



CREAI

PACA ET CORSE

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité



SERVICE FORMATION
04 96 10 06 66



formation@creai-pacacorse.com
www.creai-pacacorse.com



6, rue d'Arcole
13006 Marseille



SIRET: 775 559 677 000 15 - APE 8899B
N° formation continue: 93 13 000 30 13

